



COMPTE RENDU SUR LA SITUATION EN MOSELLE du 23 avril 2020

Compte-rendu de l'audioconférence qui s'est tenue le 23 avril à 14H30 (durée : 2H35) entre la Direction de La Moselle et les organisations syndicales. Celle-ci était initialement prévue le mercredi 22 avril, mais l'intersyndicale a souhaité la décaler au lendemain pour avoir un recul plus significatif sur les premiers résultats de la campagne IR 2020.

1) Situation des effectifs de la DDFIP Moselle :

Le Directeur a donné avec précision la situation sur les agents au travail et ceux qui sont confinés : à la date du 23 avril, 254 sont en présentiels, 171 sont en télétravail sur des missions prioritaires, 16 sont en présentiel sur des missions non prioritaires, 69 sont en télétravail sur des missions non prioritaires et 15 sont nomades.

Cela représente 525 agents en fonction (en présentiel et en télétravail), soit 44,53 % de l'effectif total, et 635 sont absents pour différents motifs (ASA, maladie, garde d'enfant(s), congés ...)

- il reste encore 9 cas suspects au COVID-19. 2 agents sont toujours en quatorzaine, mais il n'y a plus d'hospitalisation en cours. Il n'y a pas de nouveaux cas signalés depuis 3 semaines

2000 masques vont être distribués sur 15 jours pour les agents utilisant les transports en commun

- les protection en plexiglass sont en cours d'installation. Les travaux devraient être terminés pour le 1er mai

- les lingettes pour le nettoyage des postes de travail ne sont toujours pas arrivées. Une dotation complémentaire en gel hydroalcoolique et en gants est en cours de distribution. Par contre, le Directeur a rappelé qu'il n'avait pas du tout l'initiative sur une dotation supplémentaire en masques, car seule la Direction Générale a la maîtrise des attributions.

2) Déroulement de la Campagne IR :

- depuis l'ouverture de la campagne (le 20 avril), le système mis en place a reçu en cumul **1220 appels**

- en raison d'appels perdus, le principe d'une équipe de niveau 0 ou de base pour la réception des appels téléphoniques a été abandonné. Seules subsistent les équipes de niveau 1 et 2

- l'équipe de niveau 1 (71 agents à domicile et 27 au bureau) a traité 446 appels et doit encore traiter 745 appels.

L'équipe de niveau 2 (13 agents à domicile et 14 agents au bureau) a traité 20 appels et doit encore traiter 9 appels

- chaque agent a en moyenne **35 rappels** téléphoniques à effectuer. Tant qu'un appel n'a pas été traité, il reste dans sa dotation quotidienne des travaux à effectuer

- le Directeur a rappelé les règles de présentation au moment de la conversation avec le redevable :

se présenter, mais surtout ne pas donner son service d'origine (SIP, PCR...).

Il faut simplement s'annoncer comme appartenant à la DDFIP Moselle.

L'agent doit paramétrer son téléphone personnel avec l'option "**appel masqué**".

- des cartes SIM professionnelles ont été commandées ainsi que des téléphones. Il est exclu que les agents supportent financièrement sur leur forfait téléphonique personnel les coûts de leurs interventions

- une montée en puissance progressive des effectifs est prévue en cas d'appels téléphoniques plus importants (jusqu'à 200 agents au total si nécessaire)

- la formation initiale pour la campagne IR 2020 ayant été partiellement déployée, compliquée et spéciale, il sera possible d'avoir un module complémentaire pour répondre au mieux aux questions des redevables.

3) Autres sujets évoqués :

- restauration collective : une réunion est prévue ce vendredi 24 avril avec l'ensemble des prestataires pour examiner les conditions d'une réouverture partielle

- congés/RTT : pas d'instructions ni de commentaires pour le moment par rapport à l'ordonnance. La question sera évoquée lors d'une prochaine réunion.

- prime de 1000 € et prime d'accueil : le Directeur a réaffirmé qu'il n'y a pas d'incompatibilité à être éligible aux 2

- fonds de solidarité : déjà 5543 demandes (au 16 avril) en Moselle.

700 000 demandes au niveau national ont été traitées, mais, en raison du succès de la procédure, il sera nécessaire de faire un complément budgétaire pour celles encore en instance.

La dotation initiale de 1 milliard d'euros devenue insuffisante sera abondée en prévision des futures demandes

- délais pour les déclarations de TVA (CA12) : **Aucun délai ne sera accordé**
- mutations nationales : il n'y a pas d'informations précises. Le nouveau calendrier devrait être sur ULYSSE National fin mai ou début juin. Les campagnes locales suivront.
- des relances pour tous les défaillants en matière de TVA et de PAS sont en cours.

Il a été convenu de refaire une audioconférence le lundi 4 mai à 10H avec toutes les organisations syndicales

La CFTC reste à vos côtés pendant cette période difficile

Roger Balaj secrétaire départemental
roger.balaj@dgfip.finances.gouv.fr